



PROCÈS-VERBAL
des délibérations du Comité
du Syndicat Mixte à Vocation Touristique
“ Les Trois Frontières “

- Séance du 15 janvier 2008 -

La présente réunion fait suite au report, faute de quorum, de la séance du 18 décembre 2007. La réunion de ce jour est organisée dans le cadre des dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales par l'article L2121-17. Dans ces conditions, les délibérations prises seront valables, quel que soit le nombre de membres présents.

L'an deux mil huit, le quinze janvier, à dix huit heures trente, les délégués des communes, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et de la Communauté d'Agglomération "Portes de France-Thionville" membres du Syndicat Mixte à Vocation Touristique "Les Trois Frontières" se sont réunis à THIONVILLE, siège du Syndicat, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2121 - 17.

Sous la présidence de **Me Henri FERRETTI, Président**, délégué de la Communauté d'Agglomération "Portes de France-Thionville",

Ont assisté à cette réunion :

les membres du Bureau

MM. BARYGA René, Vice-Président du Syndicat, Président et délégué de la C.C. de CATTENOM et Environs,
GREINER Philippe, Vice-Président du Syndicat, Maire de RANGUEVAUX, délégué du Val de Fensch,
MIZZON Jean-Marie, Vice-Président, Maire de BASSE-HAM, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
ROLLINGER Gérard, Vice-Président, Maire et délégué d' APACH,
SCHITZ Denis, Vice-Président, Maire de TRESSANGE, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
KLOP Jean, Assesseur, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
SOURSAC Guy, Assesseur , délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
URBANSKI Jean, Assesseur , délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,

les délégués titulaires

Mme BRANDENBOURGER Hélène, déléguée de WALDWISSE,
MM. BRUN Jean-Claude, délégué de CONTZ-LES-BAINS,
BURGER Jean-Marie, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
FERRY Michel, délégué de SIERCK-LES-BAINS,
FOUSSE Louis, délégué de HUNTING,
GABRIELE Antoine, délégué de KERLING-LES-SIERCK,
HARTER Albert, Maire et délégué de LAUNSTROFF,
IMBERT Claude, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
KICHENBRAND Michel, délégué de MANDEREN,
Mmes KINTZINGER Marcelle, déléguée de la C.A. Portes de France-Thionville,
LAGARMITE Gabrielle, déléguée de la C.A. Portes de France-Thionville,
MM. LEONARD Jean, délégué de LUTTANGE,
LICHT Yves, délégué de CONTZ-LES-BAINS,

M. MATHIS Jean-Claude, délégué de FLASTROFF,
Mme MULLER Christiane, déléguée d'APACH,
MM. PETITJEAN Guy, délégué d'ABONCOURT,
RECOULES Bernard, délégué de KIRSCHNAUMEN,
M. SAUSY Aimé, délégué de MONTENACH,
Mme SCHNEIDER Annette, déléguée de REMELING,
M. SINDT Alain, délégué de KERLING-LES-SIERCK,
Mme THILL Marie-Josée, déléguée de HAUTE-KONTZ,
M. WEHR Denis, délégué de MERSCHWEILLER.
Mme WEINSBERG Brigitte, déléguée de WALDWISSE.

Assistaient en outre :

M. SCHLEICH Philippe, Directeur Général du Syndicat,
Mme FELLY Liliane, Adjointe au Directeur Général du Syndicat,
Mme POLEGATO Joëlle, Agent Administratif Qualifié du Syndicat,

Étaient excusés :

M. ANDRE René, Maire de LOMMERANGE, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à M. URBANSKI,
Mme BETTENFELD Eliane, déléguée de REMELING,
qui a donné procuration à Mme SCHNEIDER,
MM. DEMANGE Jean-Marie, Député-Maire et délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à Me. FERRETTI,
FERRERO Marc, Maire d'HAVANGE et délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à Mme LAGARMITE,
KOHIN Roland, Maire et délégué de KIRSCH-LES-SIERCK,
qui a donné procuration à M. BERGER,
LANE Roland, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à M. SCHITZ,
Mme PEIFFER Anne-Marie, déléguée de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à M. SOURSAC,
MM. PERLATI Daniel, Maire d'ILLANGE, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à M. BURGER,
Mlle RENOIR Isabelle, déléguée de la C.C. de CATTENOM et Environs,
qui a donné procuration à M. BARYGA,
M. WEITEN Patrick, Maire de YUTZ, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
qui a donné procuration à Mme KINTZINGER,
MATTUCCI Gérald, délégué d'OTTANGE,

Étaient absents :

MM. BECKER Salvatore, délégué de VECKRING
BEITZ Régis, délégué de KEMPLICH,
Mme BELLET Annunziata, déléguée d'AUDUN-LE-TICHE,
BERGER Adrien, délégué de KIRSCH-LES-SIERCK,
MM. BONNET Jean-Charles, Assesseur, délégué de SIERCK-LES-BAINS,
BOURGEOIS Michel, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
BRETTNACKER Paul, délégué de RITZING,
BRUXMEIER Horst, délégué d'AMNEVILLE,
Mme CHIANTELLO Monique, déléguée de GRINDORFF,
MM. CRAUSER Pascal, délégué de METZERESCHE,
CRIDEL Jean-Marie, Maire d'ENIRANGE, délégué de la C.C. de CATTENOM et Environs,
DEDENON Jean-Claude, délégué de MONDELANGE,
DOERPER Gilbert, Maire et délégué de VECKRING,
DUSSORT Didier, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,

ENTINGER Guy, délégué de MANDEREN,
EVEN Philippe, Assesseur, délégué de KOENIGSMACKER,
FELTEN André, délégué de LAUNSTROFF,
Mme GEORGES Patricia, déléguée de la C.A.Portes de France-Thionville,
MM. GERARDY Pierre-Paul, délégué de HUNTING,
GONZALEZ François, Assesseur, délégué de la C.A.Portes de France-Thionville,
HASSLER Xavier, délégué de RUSTROFF,
HAUPERT Julien, délégué de MONNEREN,
Mme HEBTING Danielle, déléguée de HOMBOURG-BUDANGE,
MM. HECKER Didier, délégué de KEMPLICH,
HELFGOTT Jackie, délégué de la C.A.Portes de France-Thionville,

- MM. HELMER Pierre, Assesseur, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
 HIRTZ Pierre, délégué d' OUDRENNE,
 HUTTIN Claude, Assesseur, Maire et délégué de HOMBOURG- BUDANGE,
 IMMERS Alain, délégué de la C.C. de CATTENOM et Environs,
 JUNGER Claude, délégué de RUSTROFF,
 KLEINER Guy-Henri, Maire et délégué de KOENIGSMACKER,
 Mme KOCEVAR Lucie, Assesseur au Bureau, déléguée du Val de Fensch,
 MM. LAMARLE André, délégué de MONDELANGE,
 LAPOINTE Jean, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
 LARCHE Jean, délégué de METZERESCHE,
 LAUMESFELD Robert, délégué de BUDING,
 LE CORRE Jean-Yves, Maire et délégué de BUDING,
 LELLIG Didier, délégué de MERSCHWEILLER,
 LEONARDI Eliso, délégué de WALDWEISTROFF,
 Mmes LINDEN Michèle, déléguée de KIRSCHNAUMEN,
 MALLINGER Isabelle, déléguée de GRINDORFF,
 MM. MANSION Christian, délégué de FLASTROFF,
 MANSION Louis, délégué de MONTENACH,
 MANSION Marcel, Maire et délégué de MONNEREN,
 Mme MARCEAU Anne, déléguée de LUTTANGE,
 MM. MEDRI Yves, délégué d'OTTANGE,
 MEYER Charles, délégué de la C.A. Portes de France-Thionville,
 MICHELS Roger, délégué de MALLING,
 MULLER Hervé, délégué de KEDANGE-SUR-CANNER,
 Mmes NIEDERCORN Danielle, Maire et déléguée de WALWEISTROFF,
 NIEDERCORN Josiane, déléguée de RITZING,
 MM. NIEDERCORN Jean-Luc, délégué de HAUTE-KONTZ,
 NIEDERCORN Raymond, délégué de HALSTROFF,
 PIOVANO Lucien, délégué d' AUDUN-LE-TICHE,
 PRIESTER Norbert, Maire et délégué d' INGLANGE,
 REISTROFFER Gilbert, délégué de INGLANGE,
 RICHIR Philippe, délégué de HALSTROFF,
 Mme RODRIGUEZ Marie-Christine, déléguée de KEDANGE-SUR-CANNER,
 MM. ROSAIRE Pierre, délégué de RURANGE-LES-THIONVILLE,
 SABE Daniel, délégué de MALLING,
 SCHMITT Daniel, délégué de RURANGE-LES-THIONVILLE,
 SCHMITT Olivier, délégué d' AMNEVILLE,
 Mme TOTI-BURATTI Martine, déléguée d' AUDUN-LE-TICHE,
 MM. VANNIERE Jean-Luc, délégué d' ABONCOURT,
 VIGNERON Jean-Marc, délégué de OUDRENNE,

Ordre du Jour

- 1) Communications
- 2) Budget Prévisionnel 2008
- 3) Demandes de subventions syndicales :
 - a) Office de Tourisme de Rodemack pour sa participation au salon Vakanz 2008 à Luxembourg
 - b) Rotary-Club d' Audun-Villerupt pour le Salon de la Gourmandise 2008 à Ottange
- 4) Divers

Me Henri FERRETTI, Président, ouvre la séance à 18 h 35 et passe à l'ordre du jour.

1) Communications

Le Président :

- présente les excuses des délégués empêchés d'assister à la présente séance,
- **rappelle à l'Assemblée que la présente réunion fait suite au report, faute de quorum, de la séance du 18 décembre 2007.** La réunion de ce jour est organisée dans le cadre des dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales par l'article L2121-17. Dans ces conditions, les délibérations prises seront valables, quel que soit le nombre de membres présents.
- souhaite une bonne et heureuse année aux membres du Comité Syndical.

2) Budget Primitif 2008

Le présent Budget Primitif 2008 s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 162.550 € en fonctionnement,
- 4.630 € en investissement.

Compte tenu de la date précoce de vote du budget, il n'a pas été possible de présenter à l'Assemblée le Compte Administratif 2007 antérieurement au Budget Primitif 2008. Dans ces conditions, le Budget Primitif ne prend pas en compte les résultats de l'exercice antérieur ; ceux-ci feront l'objet d'une intégration au titre du Budget Supplémentaire à intervenir au cours du 1er semestre 2008.

Le Budget Primitif 2008 a pris en compte en Fonctionnement :

- les charges de personnel de l'exercice évaluées en fonction du tableau des effectifs actuel et de la décision de prise en charge d'un stagiaire, entérinée lors de la séance du Comité Syndical du 7 décembre 2007 ;
- les charges à caractère général résultant des principales orientations budgétaires arrêtées lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2008.
- les crédits de subventions nécessaires à l'application des décisions prises à ce jour par le Comité du SMVT ;
- les recettes ont été évaluées compte tenu de la non majoration de la cotisation par habitant (0.97€) et ce pour la douzième année consécutive. La population légale retenue est celle résultant de la situation actuelle (142.510 habitants).

La section d'investissement est, en l'absence de la reprise des résultats antérieurs, limitée à des engagements pris (subventions d'équipement) et à des inscriptions minimalistes permettant de pourvoir à un besoin éventuel.

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée est à présent invitée à se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2008 tel que présenté au présent rapport et à décider :

- que la cotisation syndicale est maintenue à 0,97 Euros par habitant pour 2008,
- que les sections de fonctionnement et d'investissement sont adoptées au niveau du chapitre.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de maintenir la cotisation syndicale à 0,97 euros par habitant pour 2008,
- de voter le budget primitif de l'exercice 2008 tel que présenté ci-dessus, étant précisé que les sections de fonctionnement et d'investissement sont adoptées au niveau du chapitre.

3) Demandes de subventions syndicales :

A) Office de Tourisme de Rodemack pour sa participation au Salon "Vakanz 2008" à Luxembourg

L'Office de Tourisme de Rodemack nous a adressé une demande de subvention syndicale pour sa participation au Salon "VAKANZ 2008" à Luxembourg, du 18 au 20 janvier 2008.

La présence de l'Office de Tourisme de Rodemack à cet important salon touristique de la Grande Région a pour objectif de faire découvrir aux visiteurs Rodemack, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, ainsi que l'ensemble du Pays des Trois Frontières.

L'Office de Tourisme de Rodemack a joint à sa demande un bilan financier prévisionnel. Les frais engagés pour sa participation à ce salon s'élèvent à environ 3 600 €.

Il est proposé à l'Assemblée d'accorder à l'Office de Tourisme de Rodemack une aide forfaitaire de 300,00 €uros.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'accorder à l'Office de Tourisme de RODEMACK une subvention de 300 € pour sa participation au salon "Vakanz 2008" au Luxembourg.

B) ROTARY-CLUB d'AUDUN-VILLERUPT pour l'édition de documents promotionnels à l'occasion du "10ème Salon de la Gourmandise"

Le Rotary-club d'Audun-Villerupt organise les 29 et 30 mars 2008 son "10ème Salon de la Gourmandise" à Ottange.

Afin de promouvoir cette manifestation, 300 affiches et 13 000 tracts seront édités, pour un coût total de l'ordre de 1 400 €uros.

Compte-tenu de l'intérêt touristique du Salon de la Gourmandise qui met en avant les produits du terroir du Pays des Trois Frontières, il est proposé à l'Assemblée d'accorder une aide forfaitaire de 150 €.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'accorder au Rotary-club d'Audun-Villerupt une subvention de 150 € pour l'édition de documents promotionnels à l'occasion du "10ème Salon de la Gourmandise".

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de "point divers", le Président FERRETTI remercie les membres du Comité Syndical et lève la séance à 19h00.
